



31/08/2020 modifié 10/10/2020

PROTOCOLE en vigueur **Entraînements du hockey mineur et du hockey senior**

LE MASQUE

Le masque est obligatoire pour tous à partir de 11 ans, partout dans l'enceinte de la patinoire, sauf sur la glace.

Les hockeyeurs doivent garder leur masque jusqu'au moment de mettre le casque et le remettent dès le retour aux vestiaires. Ils doivent venir avec un sachet plastique ou poche en tissu pour y mettre leur masque le temps de l'entraînement.

MASQUE : en cas d'oubli ou de perte, des masques jetables sont proposés à 0,50 € pièce.

GEL HYDROALCOOLIQUE, DÉSINFECTION

Il sera mis à disposition du gel HA à l'entrée de la patinoire et dans les vestiaires.

Des rouleaux d'essuie-tout et produit désinfectant seront à disposition également dans les vestiaires. Les vestiaires seront nettoyés entre chaque groupe et la porte laissée ouverte 15mn entre chaque groupe (voir planning d'utilisation des vestiaires affiché)

ACCUEIL PATINOIRE

Par l'entrée principale. Un dirigeant sera présent dans le hall et tiendra un registre de présence inscrivant toute personne entrant dans la patinoire.

Un sens de circulation est mis en place. Il sera indiqué à l'enfant et l'accompagnant où se rendre et par où sortir.

PRISE DE TEMPÉRATURE

Une prise de température est opérée à l'arrivée. Toute personne présentant une température > ou = à 38° ne pourra être admise à l'entraînement ou match.

ACCÈS VESTIAIRE & GLACE

Pour les catégories EdG, U7, U9 : 1 seul adulte accompagnateur admis dans les vestiaires pour aider à l'équipement avant / après l'entraînement. La personne doit quitter la patinoire dès que l'enfant est équipé.

Pour les catégories à partir de U11 : seul le joueur est autorisé dans les vestiaires.

Les entraîneurs viendront chercher les joueurs mineurs pour monter sur la glace.

Pour les équipes senior : le RE devra impérativement tenir un cahier de présence des joueurs et accompagnants et prendre la température de chacun.

EQUIPEMENT, MATÉRIEL, DOUCHE

Il est demandé que au maximum et selon possibilité, les joueurs d hockey mineur arrivent équipés de préférence avec les patins 15 mn avant le début de l'entraînement et repartent équipés. Ceci afin de limiter le temps de présence dans un vestiaire.

Il est obligatoire d'avoir une gourde individuelle avec le nom écrit dessus.

Aucun prêt de gourde ou de crosse ou quelque autre effet personnel entre joueurs.

Si un joueur n'a pas son matériel, il ne pourra accéder à l'entraînement.



31/08/2020 modifié 10/10/2020

Nous préconisons actuellement que les joueurs mineurs prennent leur douche chez eux. En cas de nécessité absolue, la douche peut être autorisée par les responsables du club.

Pour les joueurs seniors, les douches sont autorisées, dans le respect de la distanciation (voir marquage). Un nettoyage quotidien de l'espace douche devra être effectué par le personnel de la patinoire.

ACCÈS PATINOIRE AUX PARENTS OU ACCOMPAGNANTS

Aucun accès à l'intérieur de la patinoire n'est autorisé durant les séances d'entraînement.

Uniquement lors des rencontres, il sera autorisé d'entrer au début de la rencontre et de sortir immédiatement à la fin. Obligations : port du masque, prise de température, lavage de mains au gel HA et inscription du nom et téléphone de la personne.

EN CAS DE COVID confirmé au sein du club et/ou des acteurs du jeu (encadrement et/ou joueurs d'une équipe, arbitres, officiels) :

- La personne concernée devra informer le club immédiatement, rester en quatorzaine et ne pourra revenir à la patinoire qu'après avis favorable du médecin traitant.
- Les personnes en contact seront informées sans délai.

En cas de symptômes suspects, de fièvre que vous devez surveiller, nous vous demandons de ne pas participer ni aux entraînements ni aux matchs jusqu'au résultat du test PCR et d'informer le RE.

RESPECT DU PROTOCOLE

Nous sommes tous responsables du bon déroulement des séances à la patinoire. Ce protocole reprend en grande partie ce que nous connaissons à l'extérieur, à l'école, sur les lieux de travail.

En tout état de cause, la distanciation physique d'au moins 1 mètre entre les personnes **ET** le port du masque doivent être systématiquement et impérativement respectés.

Les membres du bureau, les RE, les entraîneurs, pourront demander à quiconque de respecter le protocole, en tant que responsable Covid du fait de leur fonction au CHC.

Il est nommé un Manager Covid club : Céline SMETS. Vous pouvez la contacter pour toute question ou remarque : champigny.hockey@gmail.com. La FFHG et les Liges sont en contact régulier avec tous les clubs.

Le CHC et Vert Marine mettent tout en œuvre pour assurer la sécurité de tous, dont des protocoles de désinfections (bancs, vestiaires, portes, machines, matériel pédagogique...)

Ce protocole sera amené à évoluer dans le temps en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des consignes des différentes instances. Il est consultable sur le site du CHC.

Un protocole adapté aux rencontres sera communiqué aux équipes et officiels.